



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2016

Conseil Municipal
du 17/03/2016



SOMMAIRE

1/ contexte national

2/ compte administratif 2015 et ratios budgétaires

3/ analyse rétrospective et prospective du budget de fonctionnement

4/ bilan financier et capacité d'investissement

5/ orientations proposées



1/ contexte national



Conjoncture nationale : une croissance encore insuffisante

Prévisions du FMI :

- ⊙ la croissance devrait se consolider en 2016 portée par les « pays avancés »,
- ⊙ croissance des pays émergents ayant tendance à ralentir (baisse des prix des produits de base).
- ⊙ incertitudes liées à la situation économique de la Chine

PIB	Projection			
	2013	2014	2015	2016
production mondiale	3,6%	3,3%	3,0%	3,6%
Pays avancés	2,0%	1,8%	2,0%	2,3%
Etats Unis	2,5%	2,5%	2,5%	2,8%
zone euro	0,6%	0,9%	1,5%	1,7%
France	1,0%	0,1%	1,5%	1,5%

- ⊙ baisse du prix du pétrole, dépréciation de l'euro et taux d'intérêts bas devraient permettre d'améliorer la consommation et de relancer les investissements.
- ⊙ la Banque Centrale Européenne maintient sa politique interventionniste.



Loi de finances 2016: poursuite de la réduction des dotations

- ⊙ poursuite de la réduction du déficit public
- ⊙ dotation globale de fonctionnement (DGF) :
 - ⊙ réduction selon les mêmes critères qu'en 2015
 - ⊙ report de la refonte des critères de calcul de la DGF
- ⊙ fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) :
 - ⊙ porté à 1 milliard d'euros (780 millions en 2015)
 - ⊙ changement des critères d'éligibilité (effort fiscal passant de 0,9 à 1 au 31/12/2015)
- ⊙ disparition progressive des fonds de compensation de la taxe professionnelle et de la taxe foncière



Loi de finances 2016

- ⊙ salaires :
 - ⊙ nouveau gel du point d'indice,
 - ⊙ projet de transformation d'une partie du régime indemnitaire en point d'indice
 - ⊙ suppression de l'avancement minimum pour l'avancement à l'échelon supérieur
 - ⊙ augmentation des taux de cotisation retraite
- ⊙ dépenses d'entretien de la voirie et des bâtiments publics éligibles au FCTVA
- ⊙ bases d'imposition, évolution de 1 %
- ⊙ un nouveau fonds d'aide à l'investissement (1 milliard d'euros) –
 - ⊙ grandes priorités d'investissement
 - ⊙ redynamisation des centre-bourgs

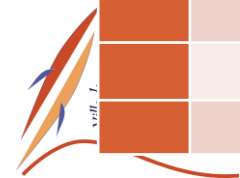


2/ Compte administratif 2015 et ratios



Compte administratif 2015

FONCTIONNEMENT		CA 2015
O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 054 907,95
O12	CHARGES DE PERSONNEL	2 043 524,21
O14	ATTENUATIONS DE PRODUITS	4 040,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	705 841,84
66	CHARGES FINANCIERES	237 440,96
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	19 917,09
	TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	4 065 672,05
O13	ATTENUATION DE CHARGES	118 372,97
70	PRODUITS DES VENTES ET VENTES DIVERSES	188 382,41
73	IMPOTS ET TAXES	3 196 955,24
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 203 794,84
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	31 877,46
76	PRODUITS FINANCIERS	5,78
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 320,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	4 760 708,70





Compte administratif 2015

INVESTISSEMENT		CA 2015
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	481 241,67
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	80 160,06
21	IMMOBILISATION CORPORELLES	696 633,52
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	68 157,51
	TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 326 192,76
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	673 669,45
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	150 815,80
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	100 000,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	924 485,25



2015 : une année de transition ayant permis de retrouver des marges de manœuvre

Les objectifs fixés en 2015 ont été atteints :

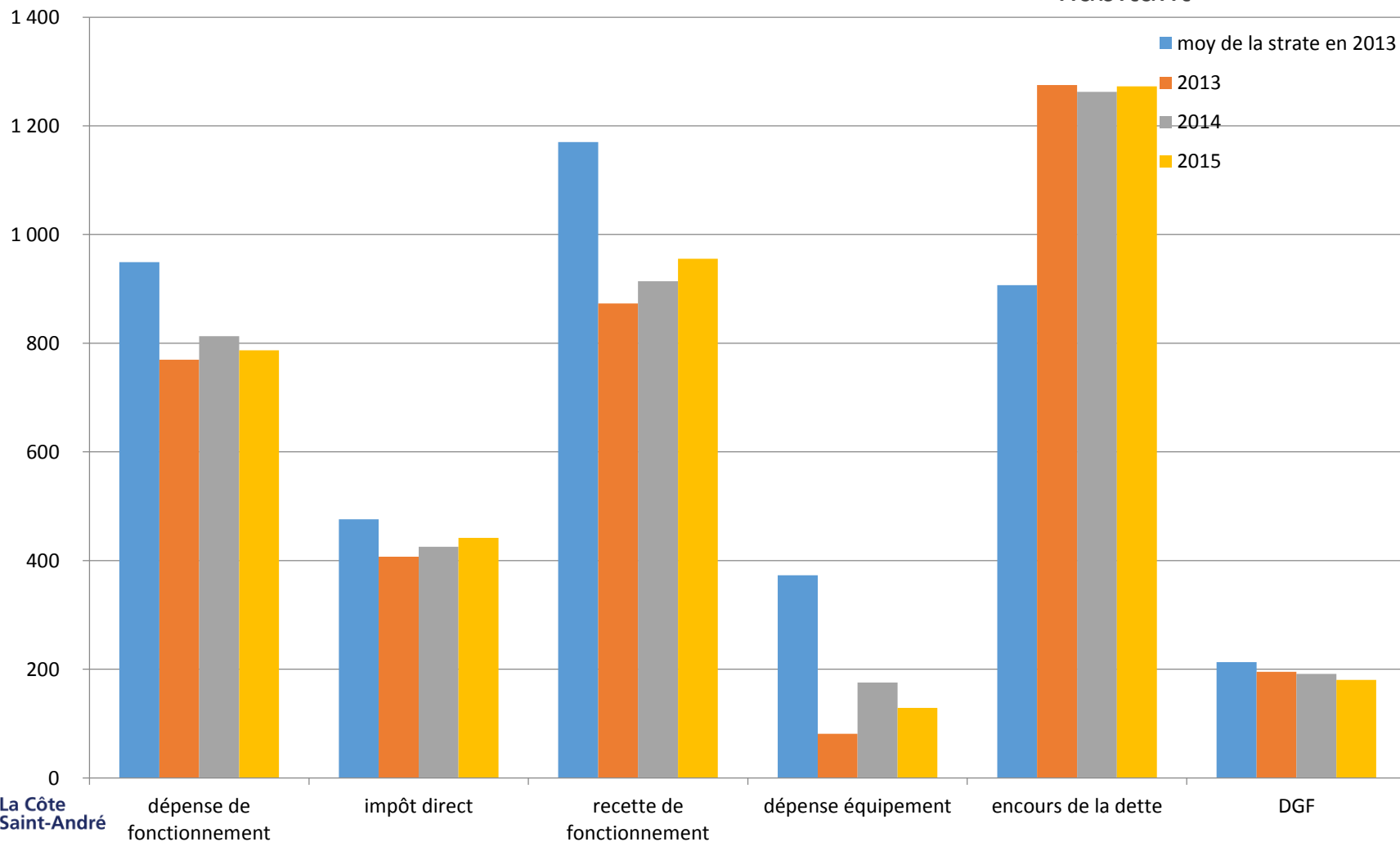
- ⊗ baisse des charges courantes et des frais de personnel
- ⊗ recours à l'emprunt limité :
 - ⊗ 100 000 € et préfinancement du FCTVA
- ⊗ recherche de financements pour les investissements

L'année 2015 a permis de dégager une épargne brute de fonctionnement de près de 695 000 € (déduction faite des recettes exceptionnelles liées à l'échange de terrain avec l'EHPAD)



Principaux ratios financiers de la commune

En euros par
habitant





3/ analyse rétrospective et prospective du fonctionnement

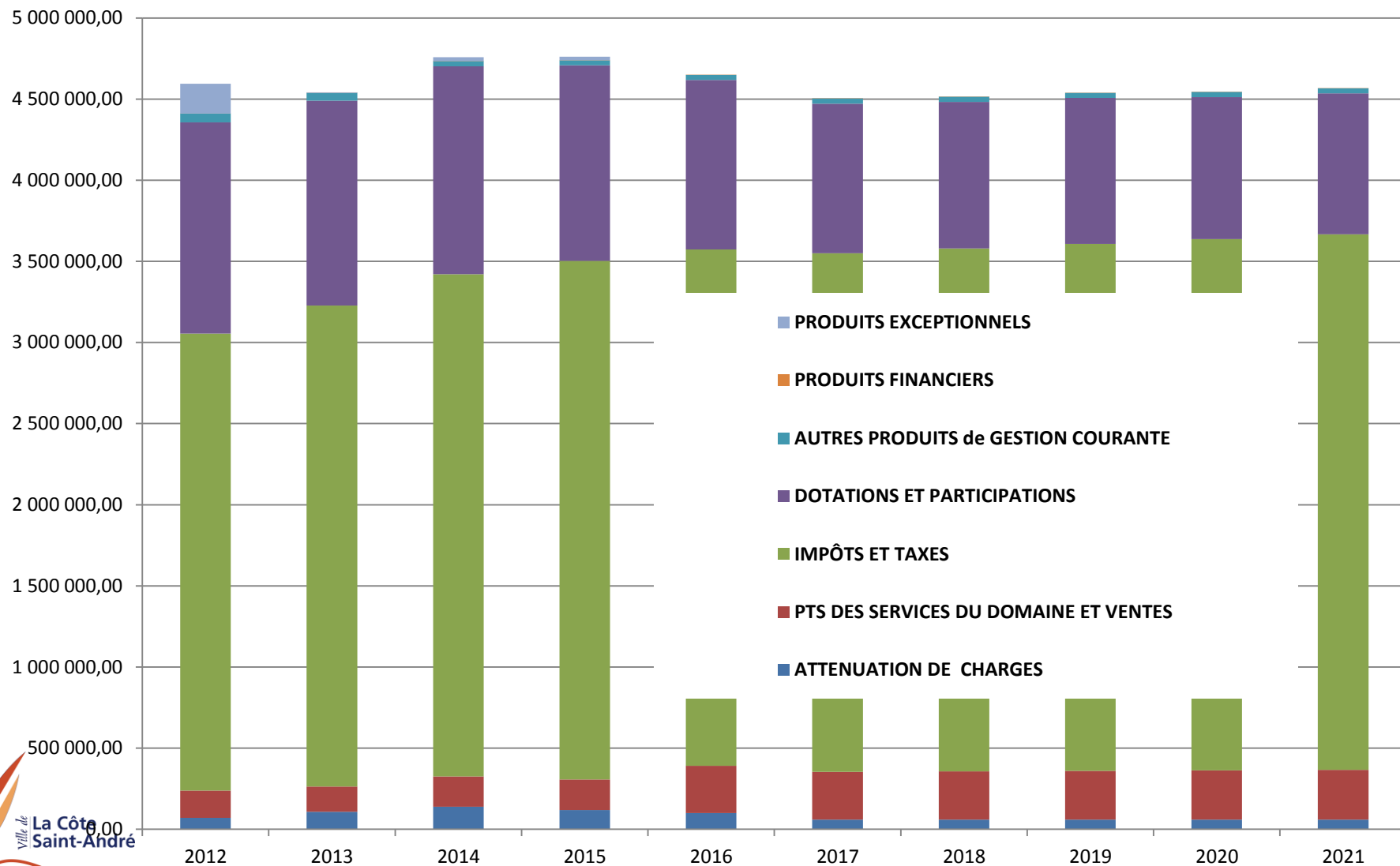


Les prérequis de cette analyse

- ⊗ elle est basée sur les dépenses et les recettes réelles de fonctionnement
- ⊗ pour la prospective, le scénario glissant a été bâti :
 - ⊗ au réel pour 2016,
 - ⊗ selon les hypothèses de la prospective établie par la CRC :
 - ⊗ Dépenses de personnel : 1 %
 - ⊗ Autres dépenses : 0 %
 - ⊗ Produit de la fiscalité locale et des services : 1 %
 - ⊗ Estimation des baisses de dotation
 - ⊗ Emprunt de 280 000 € par an



Evolution des recettes





Zoom sur les recettes fiscales

- ② Une assiette limitée, un potentiel fiscal faible (859 € / habitant en 2014- 1302 € / habitant en Isère)
- ② le niveau de pression fiscale est dans la moyenne des taux pratiqués dans le département de l'Isère.

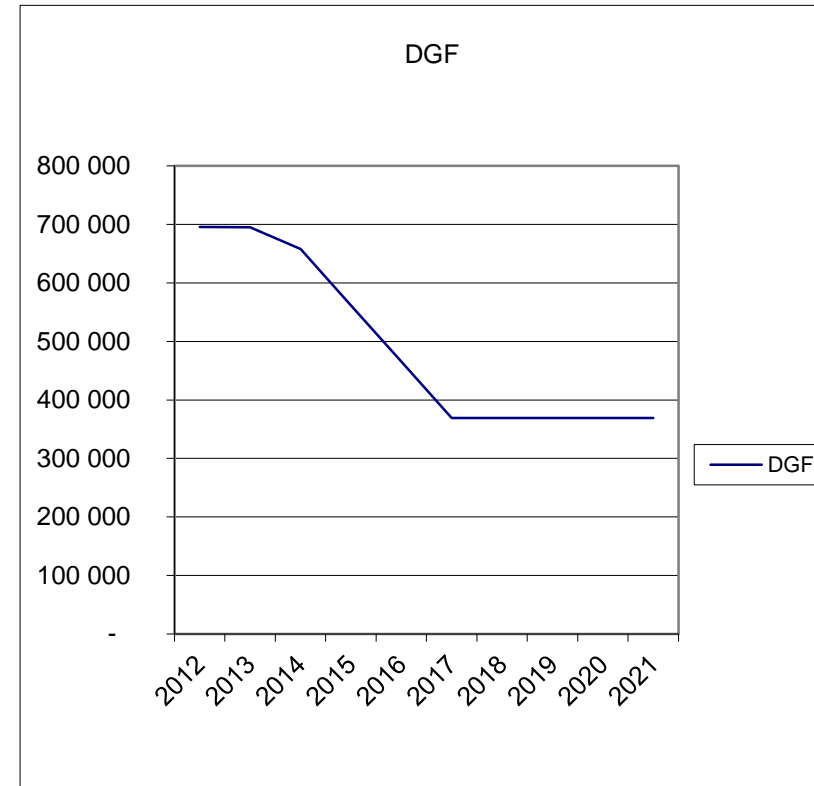
	CSA	département
Taxe d'habitation	11,38	10,75
Taxe foncier bâti	24,18	24,43
Taxe foncier non bâti	59,02	63,29



Evolution des recettes : dotations et fiscalité

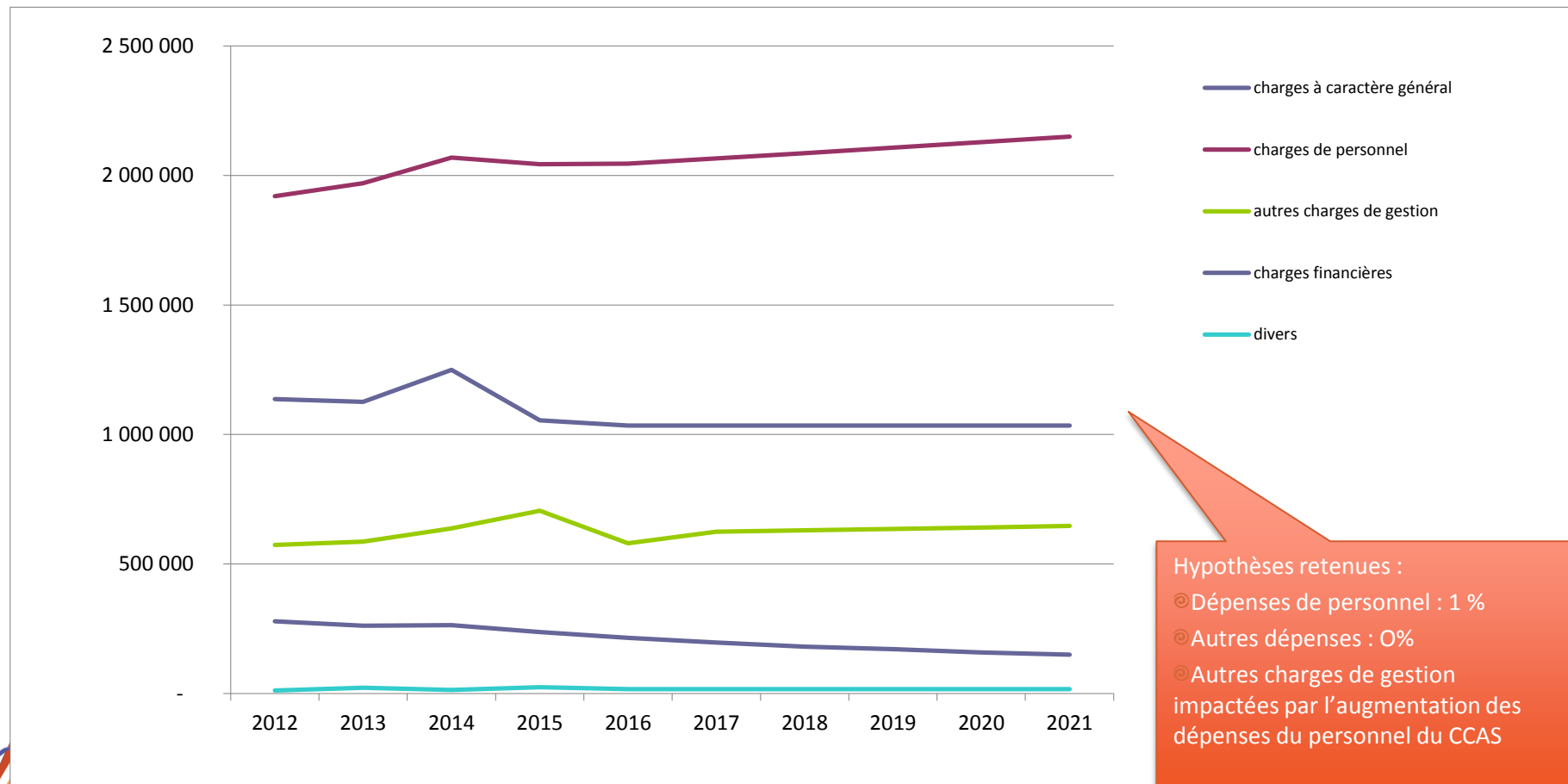
Désengagement de l'Etat :

- ⊙ baisse de DGF, du même ordre qu'en 2015 : 96 000 €
- ⊙ en cumulé depuis 2014 : 230 000 €
- ⊙ baisse de la compensation de taxe professionnelle et foncière
- ⊙ Dotation de Solidarité Rurale et Dotation Nationale de Péréquation : incertitudes





Evolution des dépenses de fonctionnement





Des dépenses de personnel difficiles à maîtriser

année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

Commune	charges de personnel	1 920 026	1 970 591	2 069 495	2 043 524	2 045 606	2 066 062	2 086 723	2 107 590	2 128 666
	atténuation de charges	69 994	107 685	138 644	118 372	100 000	68 000	68 000	68 000	68 000
	mise à disposition				36 624	132 109	133 430	134 764	136 112	132 035
	montant net	1 850 032	1 862 906	1 930 851	1 888 528	1 813 497	1 864 632	1 883 958	1 903 478	1 928 631
	évolution		0,7%	3,6%	-2,2%	-4,0%	2,8%	1,0%	1,0%	1,3%

CCAS	charges de personnel	655 300	656 137	708 120	613 651	479 944	484 743	489 591	494 487	499 432
	atténuation de charges	66 124	48 331	21 022	23 868	63 000	63 000	63 000	63 000	63 000
	montant net	589 176	607 806	687 098	589 783	416 944	421 743	426 591	431 487	436 432
	évolution		3,2%	13,0%	-14,2%	-29,3%	1,2%	1,1%	1,1%	1,1%

Consolidé	charges de personnel	2 575 326	2 626 728	2 777 615	2 657 175	2 525 550	2 550 806	2 576 314	2 602 077	2 628 097
	atténuation de charges	136 118	156 016	159 666	142 240	163 000	131 000	131 000	131 000	131 000
	montant net	2 439 208	2 470 712	2 617 949	2 514 935	2 362 550	2 419 806	2 445 314	2 471 077	2 497 097
	évolution		1,3%	6,0%	-3,9%	-6,1%	2,4%	1,1%	1,1%	1,1%

2014 : première année avec les NAP sur une année entière

Hypothèse retenue : « scénario glissant »





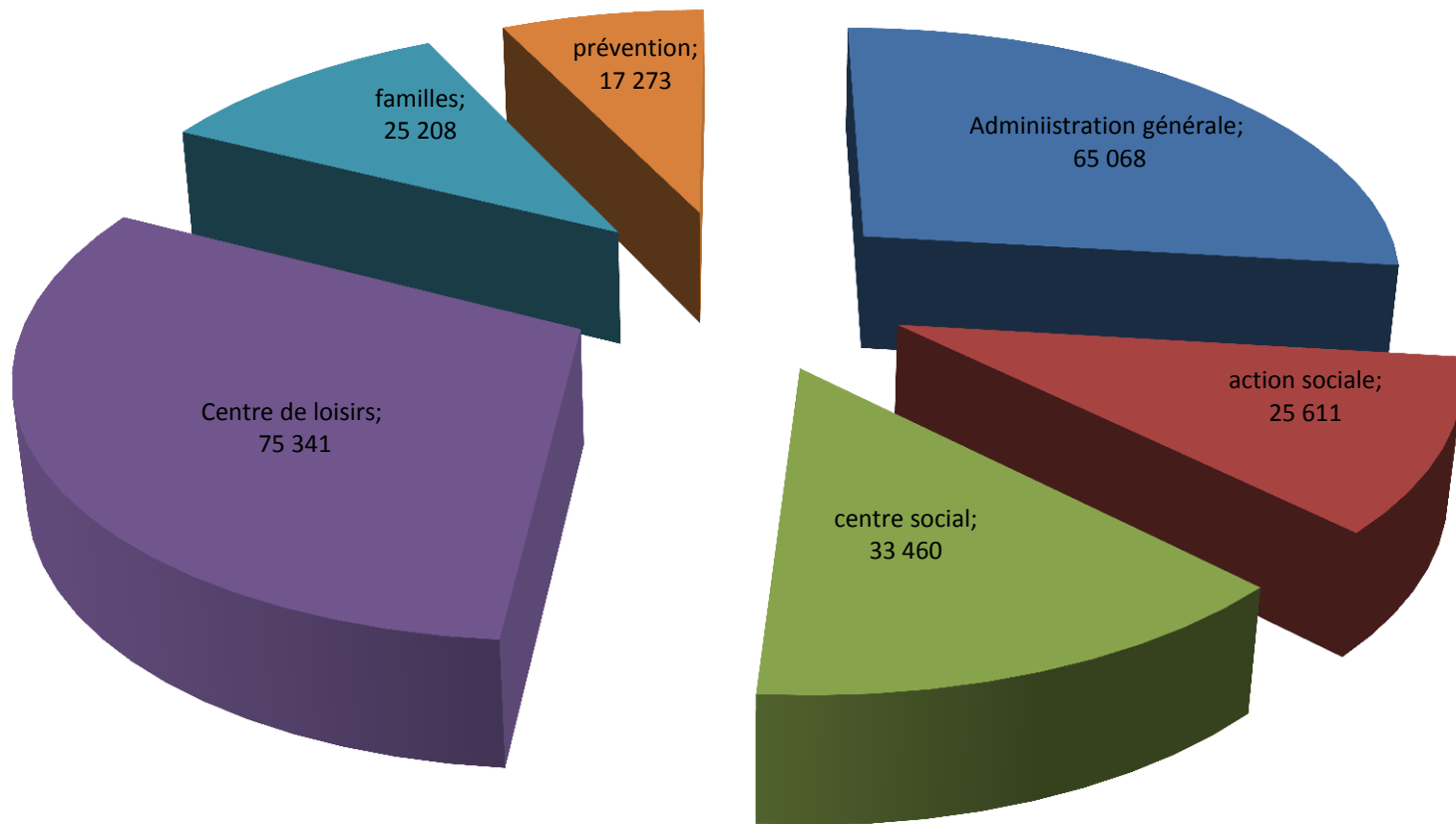
Evolution de la subvention au CCAS

- ② Transfert de la petite enfance à Bièvre Isère Communauté
- ② Réaffectation de personnel (CCAS – ville)
- ② Réorganisation pour le non-remplacement systématique par du personnel extérieur
- ② Recrutement de contrats aidés
- ② Locaux du CCAS intégrés en mairie (suppression loyers et charges)



FOCUS SUR LE CCAS

participation de la commune par activité (selon hypothèse BP 2016)



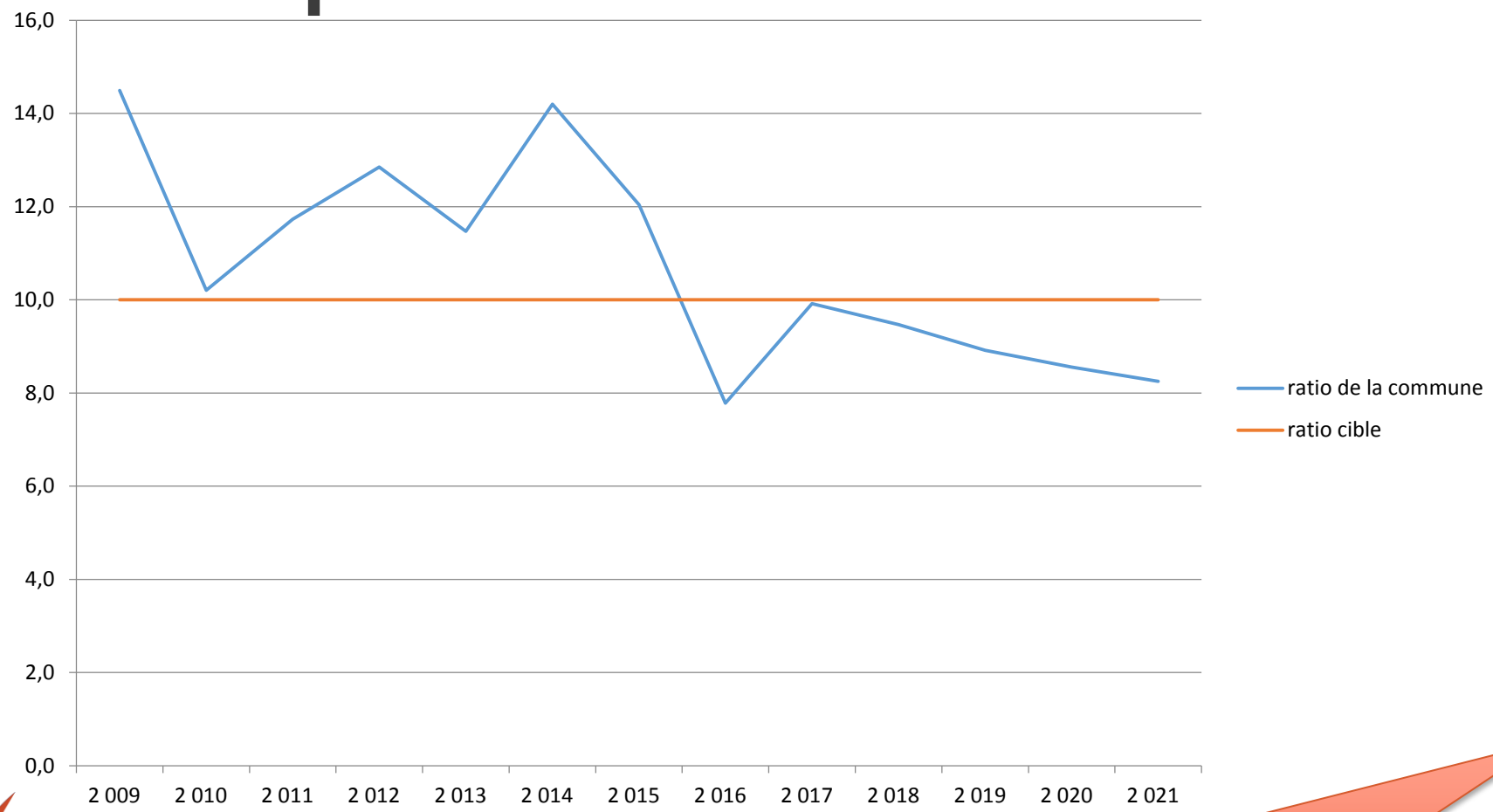
FOCUS SUR LA DETTE

Organisme prêteur	Durée	Taux TEG	F R V	Première échéance	Dernière échéance	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/16	Annuité à payer CAPITAL	Annuité à payer INTERETS	TOTAL	
CDC	20 ans	4,8	V	1,80%	01/02/1997	01/02/2016	45 734,71	2 661,19	2 661,19	47,9	2 709,09
Déxia/CLF	25 ans	5,8	F	5,80%	01/03/1999	01/03/2023	457 347,00	209 694,53	21 339,28	12 162,28	33 501,56
CRCA Sud Rhône Alpes	30 ans	4,35	R	1,80%	30/09/2000	30/09/2029	1 219 592,14	747 483,16	47 423,14	13 454,70	60 877,84
CRCA Centre Est	30 ans	5,75	R	0,70%	30/05/2001	15/06/2030	381 122,54	245 068,68	15 552,24	1 715,48	17 267,72
Caisse d'Epargne	30 ans	6,1	F	6,10%	25/06/2001	14/06/2030	381 122,54	270 030,72	11 513,18	16 471,87	27 985,05
BFT	20 ans	4,11	F	4,02%	15/12/2001	15/12/2020	1 219 592,14	304 897,99	60 979,61	12 461,18	73 440,79
Déxia/CLF	30 ans	4,61	F	4,51%	01/08/2002	01/08/2032	1 219 592,14	745 068,25	32 768,02	33 602,58	66 370,60
Déxia/CLF	20 ans	6,04	F	6,04%	01/02/2002	01/08/2021	961 293,11	414 809,28	59 271,99	24 172,79	83 444,78
CRCA Sud Rhône Alpes	20 ans	4,88	R	3,40%	29/03/2003	29/03/2022	609 797,00	274 731,88	35 422,48	9 340,88	44 763,36
CRCA Centre Est	20 ans	4	F	4,00%	23/04/2004	23/04/2023	300 000,00	147 200,89	15 975,39	5 888,04	21 863,43
CRCA Sud Rhône Alpes	20 ans	-	V	0,16%	01/04/2005	30/12/2024	615 000,00	312 998,88	33 711,23	275,46	33 986,69
CRCA Sud Rhône Alpes	20 ans	4,42	F	4,42%	15/02/2008	15/02/2027	840 000,00	587 451,60	38 163,73	25 965,36	64 129,09
CRCA Centre Est	15 ans	4,16	F	4,16%	31/10/2009	30/06/2023	213 500,00	126 187,64	13 616,98	5 249,41	18 866,39
Caisse d'Epargne	15 ans	3,23	F	3,23%	05/05/2011	05/05/2025	369 000,00	261 914,44	22 540,47	8 600,83	31 141,30
Caisse d'Epargne	18 ans	3,5	V	2,25%	25/02/2012	25/11/2029	437 000,00	362 082,28	20 418,80	8 108,42	28 527,22
Caisse d'Epargne	15 ans	4,66	F	4,31%	25/01/2013	25/01/2027	366 000,00	304 186,09	19 501,14	14 144,65	33 645,79
CRCA Centre Est	15 ans	3,38	F	3,38%	15/10/2014	15/10/2028	410 000,00	366 401,10	22 910,80	12 384,36	35 295,16
Caisse d'Epargne La Côte Saint-André	15 ans	2,08	F	2,08%	25/12/2015	25/12/2029	435 000,00	409 990,97	25 529,22	8 527,81	34 057,03
Caisse d'Epargne	15 ans	2,01	F	1,98%	25/12/2016	25/12/2030	100 000,00	100 000,00	5 790,91	1 980,00	7 770,91
TOTAL							6 192 859,57	505 089,80	214 554,00	719 643,80	



FOCUS SUR LA DETTE :

Capacité de désendettement



Hypothèse : une emprunt de 280 000 € chaque année à partir de 2017, scénario glissant



4/ Bilan financier et capacité d'investissement



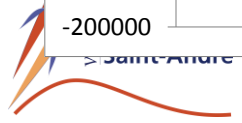
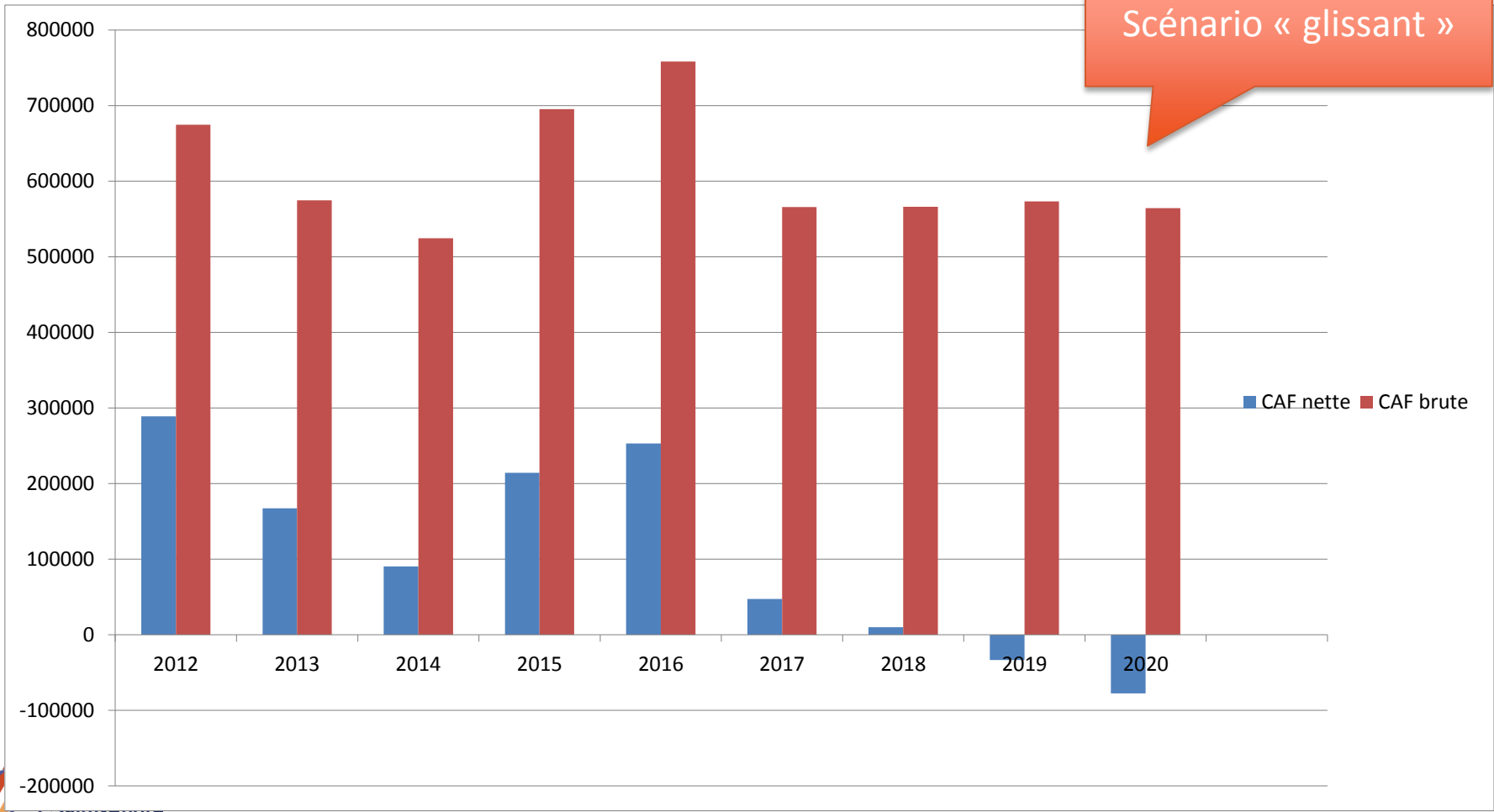
Bilan Financier

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
recettes de fonctionnement	4 595 083	4 542 009	4 758 045	4 760 708	4 649 368	4 504 119	4 515 108	4 538 901	4 543 996
dépenses de fonctionnement	3 642 005	3 705 893	3 969 910	3 828 038	3 676 900	3 742 172	3 768 303	3 794 646	3 821 202
Epargne de gestion	953 078	836 116	788 135	932 670	972 468	761 947	746 805	744 255	722 794
Intérêts de la dette	278 492	261 430	263 550	237 441	214 356	196 319	177 214	157 591	137 210
NOUVEAUX						-	3 364	13 527	21 481
Epargne brute	674 585	574 686	524 585	695 229	758 112	565 628	566 227	573 137	564 103
Capital de la dette	385 878	407 655	434 364	481 242	505 085	518 310	534 952	552 374	570 569
NOUVEAU						-	21 371	54 124	71 079
Epargne nette	288 707	167 031	90 221	213 987	253 027	47 318	9 904	33 361	77 545



Nécessité de maintenir une épargne nette

Scénario « glissant »





Une faible capacité d'investissement

La commune doit limiter le recours à l'endettement pour ne pas se ré-endetter

Il convient de revenir à un ratio de désendettement inférieur à 10 ans.

Il convient donc de limiter le montant des investissements déduction faites des subventions.



5/ Orientations proposées



Les orientations proposées

Fonctionnement :

- ⊗ augmentation de l'épargne brute
- ⊗ diminuer les dépenses de fonctionnement
- ⊗ Augmenter les taux d'imposition pour que le territoire continue d'être bénéficiaire du FPIC

Investissement :

- ⊗ adapter le niveau d'investissement aux capacités financières
- ⊗ limiter le recours à l'emprunt (préconisation CRC, en moyenne 280 000 € par an)
- ⊗ optimiser la recherche de subventions



FOCUS SUR LE FPIC

(fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales)

- ② le FPIC est un dispositif de péréquation prévoyant la répartition d'une enveloppe financière entre les ensembles intercommunaux (mis en œuvre en 2012).
- ② principes :
 - ② certains ensembles intercommunaux sont bénéficiaires du fonds, d'autres sont contributeurs, d'autres ne sont ni bénéficiaires, ni contributeurs.
 - ② les bénéficiaires et contributeurs sont déterminés en fonction de critères de richesse et de pression fiscale sur le territoire.
- ② l'éligibilité au FPIC est déterminé selon trois éléments constituant un indice synthétique :
 - ② le Potentiel Financier Agrégé par habitant (indicateur de richesse du territoire)
 - ② le revenu moyen par habitant (indicateur de richesse des habitants)
 - ② l'effort fiscal (indicateur de pression fiscale sur le territoire)



FOCUS SUR LE FPIC

④ l'effort Fiscal, c'est :

Le rapport entre le produit fiscal réellement levé sur le territoire intercommunal (EPCI + Communes) et celui qui pourrait être levé (obtenu en valorisant les bases de fiscalité de la collectivité par les taux moyens nationaux correspondants)

④ pour continuer à être bénéficiaire du FPIC en 2017 (1,4 millions pour le territoire en 2016), **du fait de la modification des critères par l'Etat :**

- ④ Le territoire (intercommunalité et/ou communes membres) doit dégager au moins 200 000€ de produit fiscal supplémentaire en 2016.
- ④ Il est donc proposé d'augmenter les taux d'imposition.
- ④ Les taxes concernées sont la TH, la TFB, la TFNB des communes et de la Communauté de Communes et la TEOM de la Communauté de Communes.



augmenter les taux d'imposition communaux

- ⊙ Il est proposé sur l'ensemble du territoire de Bièvre Isère, (validé par le Conseil Communautaire le 07/03/2015 en débat d'orientations budgétaires)
 - ⊙ + 1% sur les taux communaux : 151 K€
 - ⊙ + 1 % sur les taux intercommunaux : + 46,5 K€
 - ⊙ + 1% sur la TEOM : + 40 K€
- ⊙ Conséquence sur les taux d'imposition communaux :

taux	2015	2016
Taxe d'habitation	11,38	11,49
Taxe foncier bâti	24,18	24,42
Taxe foncier non bâti	59,02	59,61



Grandes lignes du BP 2016

⊙ Dépenses de fonctionnement :

011 :- 20 000 €

012 : stable avec réintégration de personnel du CCAS

65 : baisse de la subvention du CCAS: - 125 000 €

⊙ Recettes de fonctionnement :

013 : augmentation des recettes liées aux contrats aidés

70 : augmentation des recettes de mise à disposition de personnel (CCAS et Bièvre Isère) : 120 000 €

74 : baisse des recettes de la DGF 96 000 € et des recettes de Taxe Professionnelle et de Taxe Foncière



Perspectives d'investissement :

4 axes

Priorités 2016-2021:

- Axe 1 : Mise en accessibilité et rénovation des bâtiments
- Axe 2 : Sécurité
- Axe 3 : Redynamisation du Centre Bourg
- Axe 4 : Aménagement du secteur Allivet



axe 1 : Mise en accessibilité et rénovation des bâtiments

Mise en accessibilité de l'école-1^{ère} tranche :
280 000 €

Vestiaire sportifs : plomberie, éclairage et
vestiaire fille : 16 000 €

Salle des fêtes



axe 2 : Sécurité :

Avenue Foch (scolaires): 83 000 €

Vidéo-protection : 100 000 €

Entrée Est-bas de l'av. de Verdun: 56 000 €

Étude de mise en sécurité château

Jeux du parc Allivet

Démontage ruines



axe 3 : Redynamisation du centre Bourg

Etude de maîtrise d'œuvre aménagement
centre village: 30 000 €

Reprise de l'éclairage de la halle : 100 000 €

Travaux sur toiture : 40 000 €

Stationnements : 24 000 €



axe 4 : aménagement du secteur Allivet-Bouvain

④ Mission d'études et de maîtrise d'œuvre